

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 25 août 2011

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Les Conseillers municipaux sont présents à l'exception de M. Alain Graciaa qui donne procuration à M. Jean-Marie Berchon et de Mme Bonnefon.

Lecture est faite du procès-verbal de la séance du 8 juillet 2011 qui est accepté à l'unanimité.

1- AVIS SUR LE PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

Le Conseil Municipal souhaite qu'une évolution du périmètre de la Communauté des Communes soit étudiée pour permettre notamment l'intégration de la commune d'Assat comme elle en exprime le souhait. De plus elle désapprouve l'intégration des syndicats d'eau et d'assainissement à un syndicat unique de production et distribution d'eau potable pour la région du Nord Est de Pau.

Pour ces deux raisons principales, la commune émet un avis défavorable sur le projet sur le schéma départemental de coopération intercommunale transmis par le Préfet.

2- DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

Suite à la vente de la maison Daboval par les indivis, la commune ne préemptera pas sur le bien vendu. Par contre, elle est intéressée par la parcelle qui comporte le lavoir et le petit jardin attenant. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer avec les acquéreurs une promesse d'achat de la dite parcelle.

3- ARRETE DE PERIMETRE DU NOUVEAU SYNDICAT MIXTE DU GAVE DE PAU

Le Conseil Municipal prend connaissance de l'arrêté fixant les limites du périmètre établi par le nouveau syndicat mixte du Gave de Pau.

Fait à Lestelle-Bétharram, le 26 août 2011

Le secrétaire de Séance
Michel CORSINI

Le Maire
Jean-Marie BERCHON